

SUISSE : «La Suisse n'est pas un paradis fiscal»

Date de parution: Samedi 29 novembre 2008

Auteur: Le Temps, avec l'ATS

FISCALITE. Pascal Couchepin s'est entretenu avec le premier ministre français, François Fillon.

La visite de François Fillon vendredi en Suisse a apporté quelques signaux de détente dans les relations bilatérales entre Paris et Berne. Le chef du gouvernement français a clairement affirmé qu'il ne considérait pas la Suisse comme un paradis fiscal.

Face à la crise qui sévit, le premier ministre français, dont le pays préside l'Union européenne (UE), a réitéré la ferme volonté de la France de lutter contre «tous les espaces pas assez régulés». Mais «la Suisse n'est pas un paradis fiscal ni pour l'OCDE ni pour la France», a dit François Fillon lors d'une conférence de presse au côté du président de la Confédération, Pascal Couchepin, à Lucens (VD).

Il n'en a pas moins rappelé que des différences en matière fiscale pouvaient «générer des malentendus» et a invité la Suisse à mettre en œuvre les règles de l'OCDE. Il estime que le secret bancaire doit être «appliqué de manière raisonnable» et ne pas faire obstacle à la transparence et à l'échange d'informations. Dans cet esprit, François Fillon a indiqué que la France appliquerait de manière anticipée l'accord sur la lutte contre la fraude entre la Suisse et l'UE, qui touche aux impôts indirects, par exemple la TVA.

Pascal Couchepin a de son côté reconnu les limites de l'accord sur la fiscalité de l'épargne, quand bien même le système de retenue à la source a permis de restituer aux membres de l'UE 500 millions de francs. Il s'est dit prêt à rediscuter ce document pour autant que l'UE trouve d'abord un accord sur ce point.

Dernière visite en 1991

Interrogé sur la pérennité du secret bancaire de la septième place financière mondiale, le président de la Confédération a jugé que le système d'imposition à la source - fixé aujourd'hui à 15% mais appelé à passer à 35% - donne satisfaction. «Ce système marche même mieux que l'échange d'informations en vigueur au sein de l'UE», a-t-il lancé en forme de pique à l'égard de son voisin.

Le Conseil des ministres des Finances de l'UE (Ecofin) doit examiner mardi prochain des propositions de la Commission européenne pour combler les lacunes de la législation sur la fiscalité de l'épargne et mieux lutter contre l'évasion fiscale.

Il a également été question de l'entrée au 12 décembre de la Suisse dans l'espace Schengen, des négociations sur l'accord de libre-échange agricole, «une excellente chose», selon les mots de François Fillon. Il s'agissait de la première visite officielle d'un premier ministre français sur sol suisse depuis celle effectuée par Michel Rocard le 26 mars 1991.

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés. www.letemps.ch